
DESTINATAIRES : À tout le personnel du CISSSMO

EXPÉDITRICE : Patricia Michaud, Adjointe à la Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire, volet gestion des activités de remplacement

DATE : 12 février 2019

OBJET : **Harmonisation des pratiques d'appels en temps supplémentaire lors d'absences prévues à la convention**

En lien avec la fusion des systèmes GRH-Paie et Virtuo, nous désirons vous informer que nous avons harmonisé les pratiques concernant les modalités d'appels pour les quarts de travail en temps supplémentaire.

Dorénavant, tous les employés du CISSSMO offrant de la disponibilité en temps supplémentaire seront appelés selon leur disponibilité même lors d'absences prévues à la convention collective, telles que lors des vacances annuelles, congés fériés, congés nuit et congés hebdomadaires.

À titre de référence, les raisons pour lesquelles nous n'allons pas contacter un salarié pour lui offrir un quart en temps supplémentaire sont entre autres pendant une période d'invalidité, une période d'absence lors d'un accident de travail, un congé de maternité, paternité ou parental, un congé sans solde de toute nature, un congé à traitement différé, une journée d'absence pour pré-retraite et une journée de maladie.

Par conséquent, si vous ne désirez pas être appelé durant votre période de vacances annuelles, vos fériés et autres congés, vous devrez changer votre disponibilité de temps supplémentaire en précisant les dates exactes de votre non-disponibilité selon votre pôle :

- Suroît et Vaudreuil-Soulanges :
Télécopieur: 450- 371-7214
Courriel : gar.ac.suroit.ciasssmo16@ssss.gouv.qc.ca
- Haut-St-Laurent et Jardins-Roussillons :
Télécopieur : 450-699-6240
Courriel : gar.jr-hsl.ciasssmo16@ssss.gouv.qc.ca
- Réadaptation (SRSOR, CRDITED, Virage, Foster et CMR) :
Télécopieur : 450-928-3357
Courriel : 16_ciasssmo_listerappelreadaptation@ssss.gouv.qc.ca

Vous trouverez les formulaires de disponibilité sur l'Intranet sous l'onglet Gestion des activités de remplacement de la Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire en soins infirmiers (DSIEU).

Nous vous remercions de votre collaboration. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le service de la gestion des activités de remplacement.

PM/nl